

Le journal de la Vallée de la Hem

Reflets sur la Hem

Numéro 16 - MAI 2022



SYMVAHEM



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

A LA UNE

Le dossier P. 2/3

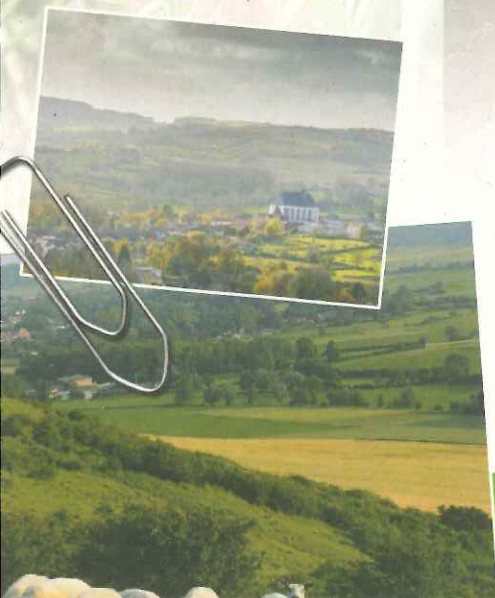
Les champs d'inondation
contrôlée

Point flash P. 4



Vous avez des photos ou des cartes postales d'inondations de la Hem ou d'un affluent ? Nous collectons toutes les photos d'inondations pour créer une banque d'images sur les inondations et mettre en place des repères de crues.

Prenez contact avec nous pour nous faire parvenir vos photos.
k.chiv@symvahem.fr / 03.21.88.99.26 / 06.12.71.47.34



Reflets sur la Hem

Le Dossier

Édito

Les événements pluvieux intenses de cette année 2021 sur le territoire, à l'échelle nationale ou encore à l'étranger doivent être pris en considération dans la poursuite des actions menées jusqu'ici et celles en réflexion par le Parc naturel régional et le SYMVAHEM. A titre d'exemple, le projet de Champs d'inondation contrôlée vise à ralentir et réduire l'intensité des crues à l'amont du bassin versant de la Hem. Cependant, cette action ne peut se faire sans l'ensemble des acteurs du territoire et dans une démarche de concertation collective. En parallèle de cela, les techniciens du Parc mis à disposition pour le SYMVAHEM continuent leurs avancées dans la maîtrise des ruissellements ruraux, l'entretien et la restauration des rivières. Nous vous souhaitons une bonne lecture.



Thierry Rouzé
Président du
Symvahem



Sophie Warot-Lemaire
Conseillère
Départementale
Présidente du Parc
naturel régional

Les champs d'inondation contrôlée

Le bassin versant de la Hem a déjà connu un bon nombre d'inondations. Les années de sécheresse que nous traversons ne doivent pas nous faire oublier ce risque. Il est nécessaire de poursuivre la prévention des inondations, de mener des actions pour sensibiliser au risque mais aussi d'agir pour réduire les conséquences des inondations.

Le SYMVAHEM travaille depuis 2013 sur la mobilisation des champs d'inondation contrôlée (CIC) avec la mise en œuvre d'ouvrages de ralentissement dynamique permettant de stocker une partie des eaux de crue à l'amont du bassin versant afin de réduire l'intensité des crues.

Les études du projet de CIC sont actuellement en cours. Plusieurs étapes clés ont permis cela :

1. Visite de sites sur le bassin versant de la Hem

Une visite de la localisation potentielle des 4 champs d'inondation contrôlée s'est déroulée le 23 septembre 2021 matin sur



Les élus du SYMVAHEM, l'Association de Protection des Habitants de la Vallée de la Hem et les partenaires ont visité Champ d'inondation contrôlée de Merck-Saint-Liévin sur le territoire du SmageAa

le bassin versant de la Hem avec le maître d'œuvre ISL ingénierie, les membres de l'Association pour la Protection des Habitants de la Vallée de la Hem (APHVH) ainsi que le SYMVAHEM. Ces échanges ont permis de mieux appréhender le territoire et de prendre en considération les attentes, craintes et propositions de chacun (propriétaires et exploitants agricoles, riverains...).

2. Redémarrage des études avec ISL

La réunion de bureau du SYMVAHEM du 23 septembre après-midi s'est faite en présence du président de l'Association pour la Protection des Habitants de la Vallée de la Hem. Le maître d'œuvre a présenté le contexte et l'historique du projet, les notions clés ainsi que l'avancement des études réalisées jusqu'à présent. Au fil de la réunion, plusieurs éléments en sont ressortis : une volonté commune de redémarrer les études ainsi que l'intégration des nouvelles données en pour la modélisation hydraulique.



(CIC)

3. Visite de site sur le territoire du SmageAa

Les élus du SYMVAHEM, l'Association de Protection des Habitants de la Vallée de la Hem (APHVH) et les partenaires ont répondu présent à l'invitation d'Alain Mecquignon, président du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux de l'Aa (SmageAa) et de son équipe pour la visite du champ d'inondation contrôlée de Merck-Saint-Liévin le 19 octobre 2021. Cette visite a permis aux élus présents de découvrir les enjeux des inondations dans le bassin versant de l'Aa, la politique de lutte contre les inondations mise en place, mais aussi de voir un ouvrage de rétention d'eau afin de stocker une partie des eaux de crues à l'amont du bassin versant. Ce qui suit ressemble aux points forts de la réussite du projet : concertation, échanges :

- > Le projet a été fait par concertation avec l'ensemble des acteurs et dans un objectif d'utilité publique
- > La profession agricole (agriculteurs, Chambre d'agriculture, SAFER, EPF) a



été un interlocuteur privilégié avant, pendant et après le projet

> Echanges sur de nombreuses questions/attentes/craintes : celle de la rupture de digue, de l'indemnisation agricole et foncière (en particulier sur la compensation des pertes liées à la surinondation), entretien et suivi du site, intégration paysagère

4. Choix d'un cabinet de concertation

Dans le cadre du projet de CIC, le SYMVAHEM souhaite être accompagné par un prestataire externe pour assurer la concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

La mission du prestataire aura trois objectifs :

- > Permettre de renouer le contact avec les différents acteurs du projet : élus, habitants, agriculteurs, prestataires techniques
- > Proposer une gouvernance participative
- > Animer la concertation dans les premières étapes-clés du projet en tenant compte des nouveaux éléments issus des études en cours de réalisation d'ISL.



Brève...

Audenfort : les travaux sont terminés !

Après 7 mois de travaux, le site de l'ancienne pisciculture est méconnaissable. Un nouveau bras de rivière serpente sur le site permettant aux poissons migrateurs d'avoir accès à 10 kilomètres de rivière en plus.

De nouvelles plantations ont pris racines pour stabiliser les berges et accueillir notamment les oiseaux comme la Bergeronnette des ruisseaux ou encore le Martin pêcheur.

Une mare complète les aménagements de ce site et s'apprête à accueillir une faune et une flore diversifiées (grenouilles, libellules, renouée aquatique, etc.). Ce site est ouvert au public pour une promenade verdoyante et gratuite.

Wanted : Ecrevisse à pattes blanches

La Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Pas-de-Calais (FDAAPPMA62) a mis en évidence la présence d'ADN de l'Ecrevisse à pattes blanches dans le cours d'eau du Loquin et à l'amont de la Hem.

C'est une très bonne nouvelle car cette espèce est révélatrice d'une bonne qualité de l'eau. Sa présence est très rare dans les cours d'eau du Pas-de-Calais. Cette écrevisse est une espèce protégée et vulnérable.

Dans le cadre du suivi des espèces, un travail d'inventaire va être engagé afin d'identifier les secteurs de présence de l'Ecrevisse à pattes blanches et ainsi pouvoir la préserver.

L'art d'apprendre

Connaissez-vous bien les rivières qui vous entourent ?

La rivière Hem et ses affluents sont au cœur des villes et villages de la vallée de la Hem offrant un cadre de vie et de détente très agréable. D'ailleurs, le milieu aquatique et ses abords abritent une vie animale et végétale riches. Les observer, c'est apprendre davantage sur la nature et le parcours de l'eau.

Avec la résidence mission « Artistes de rivières » du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, Richard Pereira De Moura (artiste géographe) et Floriane Pilon (plasticienne) seront présents pendant quatre mois dans les vallées de la Hem et de l'Aa, pour inviter les habitants à participer à des ateliers créatifs et pédagogiques sur le thème de la rivière. Un bon moyen pour porter un regard différent et redécouvrir les charmes et une multitude de pépites du quotidien.

Du paysage façonné par l'eau aux poissons migrateurs, des orchidées sauvages aux oiseaux et insectes qui contribuent à la richesse du cours d'eau, ayez les yeux grands ouverts et embarquez à la (re)découverte de la vallée de la Hem.

Rendez-vous sur www.parc-opale.fr ou Facebook Parc Opale pour connaître les dates de rendez-vous !

La résidence-mission est menée en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, le Symvahem et le SmageAa.

La réduction du risque

Le SYMVAHEM a réalisé un inventaire des habitations soumises aux inondations par débordement de cours d'eau ou par ruissellement et cela a permis d'identifier 70 habitations régulièrement touchées. Entre 2016 et 2018, le SYMVAHEM a donc mis à disposition de ces habitations des barrières anti-inondations permettant de stopper les entrées d'eau pour les 196 ouvertures (portes, portes-fenêtres...) à protéger.

Un suivi annuel est assuré dans le cadre d'une convention entre le SYMVAHEM et les communes. En effet, ces dernières informent le SYMVAHEM de tout changement (problèmes liés aux barrières anti inondation, changement de propriétaires et/ou locataires...)



Les moyens d'alerte sur l'emploi des barrières anti-inondations

Pour 2021, sur les 70 habitations concernées, le taux de réponse était de 83% alors qu'il n'était que de 37% en 2018-2019. Il ressort de cette enquête que la moitié des habitations concernées se réfère à Vigicrue et au niveau de la rivière pour installer leurs barrières.

Gestion de crise

Depuis plusieurs années, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO) se mobilise pour mettre en œuvre le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) qui a été labellisé pour le territoire du Delta de l'Aa.

Le 9 septembre 2021 à Polincove, Nina Zerluth du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO) et Maïté Duhamel, consultante en gestion de crise pour l'Aide à la sauvegarde des organisations et des territoires (ASOT) ont organisé une demi-journée technique sur la question de la gestion de crise à destination des élus et des agents techniques. Deux objectifs autour de cette réunion : les rappels sur les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS*) à savoir le contexte juridique, les obligations, la méthodologie, des témoignages et exemples ainsi qu'un exercice de gestion de crise sur table durant lequel les élus et techniciens ont été mis en situation.

*Pour rappel, le PCS est un dispositif de gestion de crise permettant de mettre en action les équipes municipales en cas d'incidents majeurs sur votre territoire, notamment les inondations. Il est obligatoire pour les communes soumises à un PPR (Plan de Prévention des Risques) ou un PPI (Plan Particulier d'Intervention).

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :



Elodie Maurice
Animatrice gestion et continuité écologique sur la vallée de la Hem
Tél. 03 21 87 86 37
emaurence@parc-opale.fr



Kimson Chiv
Chargé de mission prévention des inondations
Tél. 03 21 88 99 26
k.chiv@symvahem.fr

Les financeurs :



Les membres du SYMVAHEM



Directeurs de la publication :
Thierry Rouzé et Sophie Warot-Lemaire
Photos : Symvahem et Parc
sauf mentions contraires
Mise en page : François Hétru
Impression : L'artésienne
dépôt légal 2^e trimestre 2022
N°ISSN 2109-6155 / Tirage 7130 exemplaires



Une autre vie s'invente ici